

Réf: Dossier N° 119131

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KASTransport »

Siège social Bouaflé, Bouaflé, KOBLATA, Lot 1625, Ilot 176

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 27/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KASTransport »

Objet : Transport public de personnes, transport public de marchandises, transport privé de personnes, transport privé de marchandises. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (20.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 20 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bouaflé, Bouaflé, KOBLATA, Lot 1625, Ilot 176

Dirigeant(s) : M KASSI AHUI SIMPLICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BFL-2022-B-185 du 27/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 27/06/2022

